BAC PRO

# Techniques d'interventions sur installations nucléaires

**Hors familles de métiers**

L'agent titulaire du Baccalauréat professionnel « Techniques d'interventions sur installations nucléaires » est responsable d'une équipe opérationnelle intervenant en environnement nucléaire.
Son activité consiste à :

- Gérer son équipe d'intervention.
- Assurer des opérations de logistique de maintenance nucléaire.
- Participer à la gestion de déchets des industries nucléaires.
- Contribuer aux opérations de démantèlement d'installations.
- Effectuer des travaux particuliers liés à un environnement nucléaire.

Ceci dans le cadre des obligations liées à la radioprotection, à la sûreté, à la sécurité et à la qualité en vigueur dans l'industrie nucléaire.
L'organisation de travaux dans un environnement spécifique, tel que celui de l'industrie nucléaire, sous-entend pour le titulaire des aptitudes et des qualités intrinsèques : rigueur, disponibilité, stabilité, autorité associée à des qualités relationnelles naturelles, adaptabilité et sens de la polyvalence, capacité de formation et d'information des intervenants.
A partir du contrat défini et validé par l'entreprise et le client, des études préalables effectuées par l'entreprise en vue de leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre d'une organisation qualité, l'activité de l'agent concerne :

- La préparation de l'organisation d'interventions.
- Leur réalisation et leur suivi dans le respect des procédures, des règlements d'hygiène, de sécurité et de radioprotection à l'égard du personnel, avec le souci de la satisfaction du client, de la préservation de l'intégrité des installations, ainsi que de la maintenance des matériels.
- La correction au plus tôt des dysfonctionnements et leur enregistrement.

Dans son activité le titulaire du bac Pro « Techniques d'interventions sur installations nucléaires » doit être :
Un coordonnateur d'une équipe de travail

- Un participant actif à toute démarche de management de la qualité et à tout programme d'optimisation en particulier dans le domaine environnemental.
- Un interlocuteur facilitant les relations de l'entreprise avec les différents partenaires et clients.
- Un utilisateur de moyens de communication définis pour satisfaire les besoins internes et externes.
- Un acteur privilégié du retour d'expérience.

## Débouchés

L'activité du titulaire du Bac professionnel s'exerce, dans les entreprises de production du secteur nucléaire ou utilisateurs de sources radioactives, et prestataires associés.
Les domaines d'activité sont :
- Les entreprises du secteur de la production nucléaire, essentiellement prestataires de services, ayant pour activités la logistique nucléaire, l'assainissement/décontamination d'installations, la gestion opérationnelle d'ateliers de traitement de déchets, le démantèlement.

- Les entreprises de fabrication ou d'utilisation de sources radioactives, de produits radio, pharmaceutiques ou de générateurs de rayonnement.
- Les entreprises prestataires de service ayant pour activité la radioprotection opérationnelle.
- Les organismes chargés d'intervenir en cas d'incident radioactif.

**Métiers(s) accessible(s) :**

Agent logistique nucléaire
Agent d'intervention et d'exploitation
Agent de démantèlement
Agent d'intervention
Agent technique

## Accès à la formation

Après la 3ème
Casier judiciaire vierge
Aptitude médicale spécifique (Visite de contrôle effectuée lors de l'inscription dans la section).

## Programme

| Grille horaire | 2nde | 1ère | Tle |
|---|---|---|---|
| Enseignement professionnel | 360 | 294 | 377 |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention (a) | 15 | 14 | - |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a) | 15 | 14 | - |
| Réalisation d'un chef d'œuvre | - | 42 | 26 |
| Prévention Santé Environnement | 30 | 28 | 39 |
| Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité) | 30 | 28 | 39 |
| Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique (b) | 120 | 98 | 117 |
| Mathématiques (b) | 45 | 56 | 39 |
| Langue vivante A | 60 | 56 | 65 |
| Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité) | 45 | 42 | 39 |
| Arts appliqués et culture artistique | 30 | 28 | 26 |
| Education physique et sportive | 75 | 70 | 78 |
| Soutien au parcours | 30 | 28 | 39 |
| Période de formation en milieu professionnel (semaines) | 4 à 6 | 6 à 8 | 6 |
| 2 semaines dédiées à la préparation d'une insertion professionnelle avec PFMP ou à la préparation d'une poursuite d'études (semaines) | | | 2 |

*(a) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève*
*(b) Les heures de français et de mathématiques en 2nde et en 1ère pro font l'objet de groupes à effectifs réduits.*

BAC PRO

# Techniques d'interventions sur installations nucléaires

## Enseignements professionnels

- Physique Nucléaire
- Activités pratiques (automatisme, chaudronnerie, électrotechnique)
- Activités pratiques sur chantier école
- Economie et Gestion
- Prévention Santé et Environnement

## Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation.
Cette durée ne peut être fractionnée en plus de six périodes, la durée de chaque période ne pouvant être inférieure à trois semaines.
Les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel sont à appréhender pendant les temps de formation en entreprise.
Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- de recevoir les formations conduisant à la délivrance des habilitations obligatoires par les entreprises;
- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité;
- d'intervenir sur des équipements très récents dont ne disposent pas les établissements de formation;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies industrielles;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

## Examen

| Épreuves | Coef. |
|---|---|
| E1 : Epreuve scientifique et technique | |
| Sous-épreuve E11 : Mathématiques | 2 |
| Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques | 2 |
| E2 : Préparer un chantier en Environnement Nucléaire | |
| Sous-épreuve E21 : Pré-étude et mise en conformité du chantier | 3 |
| Sous-épreuve E22 : Préparation des interventions | 4 |
| E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel | |
| Sous-épreuve E31 : Gérer, Communiquer, Rendre compte | 2 |
| Sous-épreuve E32 : Intervenir en Environnement Nucléaire | 6 |
| Sous-épreuve E33: Economie – Gestion | 1 |
| Sous-épreuve E34:Prévention – santé – environnement | 1 |
| E4 : Epreuve de langue vivante étrangère | 2 |
| E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral | |
| Sous-épreuve E51 : Français | 2.5 |
| Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral | 2.5 |
| E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques | 1 |
| E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive | 1 |
| Epreuves facultatives | |
| EF1 : Langue vivante étrangère | Pts>10 |
| EF2 : Epreuve de mobilité | Pts>10 |

## Poursuite d'études

*Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.*

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

**Exemple(s) de formation(s) possible(s)**

- MC Technicien(ne) en soudage
- MC Technicien(ne) en tuyauterie
- BTS Contrôle des rayonnements ionisants et applications techniques de protection
- BTS Environnement nucléaire

**Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.**

## Ou se former en Occitanie

Formation non disponible dans les Académies de Montpellier et Toulouse

## En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ? Handi +)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse**